

L'Université de Genève, en partenariat avec l'Office des Nations Unies à Genève, offre, au titre de l'année universitaire 2024-2025, des bourses pour la participation au Programme « **Master of Advanced Studies in European and International Governance - MEIG** ».

Le Programme MEIG est une formation d'une année, en gouvernance européenne et internationale, qui s'adresse à toute personne travaillant ou souhaitant travailler dans des administrations nationales, des organisations européennes et internationales, des associations et des fondations traitant des questions internationales.

Candidature :

Le dossier de candidature est à envoyer à l'adresse électronique : meig@unige.ch ou par courrier postal à l'adresse :

*Master of Advanced Studies in European and International
Governance (MEIG Programme)
Centre d'études juridiques européennes
Université de Genève
40, Bd du Pont d'Arve
CH-1211 Geneva 4
Switzerland*

Dates limites de candidature :

Session 1 : 15 novembre 2023

Session 2 : 31 décembre 2023

Session 3 : 15 février 2024

Pour plus d'informations, veuillez visiter le site web du Programme à travers le lien suivant :
<https://www.meig.ch/admissions/application/>



Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants* :

- Formulaire de demande rempli et signé (Annexe)
- Curriculum Vitae (en anglais) avec photo portrait
- Copie du passeport ou de la carte d'identité (page d'informations personnelles)
- Copies du diplôme universitaire le plus récent
- Copies des relevés de notes
- Copie des certificats ou autres preuves des postes professionnels passés et actuels
- Lettre de motivation en anglais
- Attestation de langue anglaise (TOEFL, IELTS ou Cambridge)

La demande de bourse d'études, correspondant à une aide financière partielle, couvrant les frais de scolarité est à soumettre en même temps que la candidature au Programme et doit inclure les justificatifs suivants :

- Copies des déclarations officielles de revenus (du candidat et/ou celles de toute autre personne concernée, des membres de la famille ou d'autres personnes auxquelles vous pourriez faire appel pour obtenir de l'aide)
- Déclaration officielle d'une banque ou de toute autre institution d'épargne et/ou formulaires fiscaux, indiquant les fonds et actifs disponibles
- Copies des réponses à vos autres demandes de bourses d'études ou de prêts, y compris celles des employeurs, le cas échéant

* Tout document qui n'est pas en français, anglais, espagnol, allemand ou italien doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.

